Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aider les ressortissants kosovars au retour : Ouverture d'un centre à Lausanne

Le Conseil d'Etat vient de donner son feu vert à la création d'un Centre de préparation et d'aides au retour pour les ressortissants du Kosovo. En effet, après avoir accueilli et protégé les réfugiés de la violence, le gouvernement n'entend pas les laisser retourner chez eux sans leur apporter un soutien logistique constructif. Conseils et réseaux de contacts sont les deux pôles de prestations offertes rue des Diablerets 3b à Lausanne dès la mi-novembre et placées sous la responsabilité de la Fo

Au mois d'août, le Conseil fédéral levait l'admission provisoire des réfugiés de la violence et fixait leur départ au plus tard au 31 mai 2000. Les cantons sont chargés de l'exécution de ces mesures.

La création de ce centre vient compléter le programme d'aide au retour mis en place par la Confédération le 1er juillet dernier et qui consiste en une aide financière (2'000 fr. par adulte, 1'000 fr. par enfant) et structurelle (kit de matériel de construction). Cette aide est offerte aux ressortissants du Kosovo qui s'inscrivent avant le 30 novembre et retournent au pays volontairement d'ici le 31 décembre 1999. Une aide réduite sera maintenue pour les personnes qui rentreront entre le 1er janvier et le 31 mai 2000.

Fidèle à sa tradition humanitaire, le Canton de Vaud entend apporter un soutien logistique en donnant des chances supplémentaires de réinsertion sociale et professionnelle dans leur pays d'origine à ces réfugiés de la violence. Chaque personne s'adressant au Centre pourra effectuer un bilan de compétences, le Centre proposant ensuite, dans la mesure du possible, un stage ou une formation de mise à niveau. Il entend également apporter son aide au rétablissement des liens (réseaux familiaux, sociaux, politiques) au Kosovo et donner des informations fiables sur les possibilités de trouver des emplois, via notamment les programmes des organisations non gouvernementales.

Environ 6000 personnes présentes dans notre canton sont touchées par le délai de départ fixé par la Confédération. Le Centre d'aide au retour entend s'adresser principalement aux personnes actives de 18 à 50 ans, soit environ 3000 personnes dont 1800 hommes. Le Canton de Vaud est le second canton à mettre sur pied un tel centre.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 novembre 1999

Gérald Rohrbach, adjoint au SPAS, 021 316.52.21 Isabel Balitzer-Domon, déléguée à la communication sur l'asile, 021 316.40.62 ou 079 310.84.27

Kosovars